

tend avant tout à ce que les fidèles, unis à Dieu par ce sacrement, y prennent des forces pour apaiser la concupiscence, effacer les fautes légères qui échappent tous les jours, et éviter les péchés plus graves auxquels est exposée la fragilité humaine : le but premier n'est pas de procurer à Dieu l'honneur et le respect auxquels il a droit, aux communiantes le prix et la récompense de leurs vertus."

Et, après avoir exposé la conduite différente des fidèles et les variations des théologiens sur ce sujet, Sa Sainteté tire cette conclusion :

" La communion fréquente et quotidienne étant tout à fait conforme aux désirs de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de l'Eglise catholique, doit être accessible à tous les fidèles de n'importe quelle classe ou condition, de sorte qu'aucun fidèle, pourvu qu'il soit en état de grâce et s'approche de la sainte table avec une intention pieuse et droite, n'en puisse être exclu."

Ces appels réitérés de Notre-Seigneur, de l'Eglise et de Notre Saint Père le Pape, doivent nous déterminer à faire entrer dans nos habitudes de piété la communion fréquente et même quotidienne. Il nous faudra peut-être pour cela faire quelques sacrifices ; mais soyons assurés que le Cœur de Jésus les récompensera généreusement. Nos âmes attireront de cette salubre pratique les fruits que les premiers chrétiens, dans les temps si difficiles qu'ils avaient à traverser, trouvaient dans la réception quotidienne de la sainte Eucharistie.

Représentons-nous la scène émouvante qu'offrait la communion des fidèles, à Rome, au temps des grandes persécutions ! Le saint sacrifice vient d'être offert dans un de ces souterrains qui servent de refuge aux assemblées chrétiennes. Dans une vaste excavation, éclairée seulement par la lueur des cierges ou d'une lampe suspendue à la voûte, autour du pontife et des ministres sacrés, les fidèles sont réunis. Un édit de persécution a été publié : parmi les assistants, quelques-uns peut-être ont déjà confessé leur foi au milieu des tortures, les autres savent qu'à la première dénonciation, à la première perquisition des agents de l'empereur, un sort